



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché

VILLE DU SAINT-ESPRIT

Rue Schoelcher- 97270 SAINT-ESPRIT

Tél. : 05.96.56.61.02 Fax : 05.96.56.53.83

Objet de la consultation

Aménagement ludico-sportif de la cour de l'école primaire de morne Lavaleur.

Lot n°1 : Revêtements-maçonnerie-kiosque.

Lot n°2 : Equipements ludiques et sportifs.

Procédure de passation

Marché passé selon une procédure adaptée en vertu de l'article R.2123-1, 1 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des règles énoncées dans le règlement de consultation.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Les entreprises intéressées par cette prestation pourront télécharger gratuitement le dossier de consultation à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> (profil acheteur).

Mode de transmission des offres

Les plis devront être envoyés à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> (profil acheteur) avant la date et l'heure limites.

Date limite de réception des offres

Les plis doivent parvenir au plus tard le mercredi 25 juin 2025.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de la Martinique : 12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103 97271 Schœlcher Cedex

Téléphone : 0596.71.66.67 - Télécopie : 0596.63.10.08 - Courriel : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr

Service auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal administratif de la Martinique : 12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103 97271 Schœlcher Cedex Téléphone : 0596.71.66.67 - Télécopie : 0596.63.10.08 - Courriel : greffe.ta-fort-de-France@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 26 mai 2025.



Le Maire,

Fred Michel TIRAULT